



GRANULES DE BOIS (vrac)

Cahier des charges de commande et de livraison

Les livraisons de granulés de bois (ou pellets) en vrac se font par soufflerie à l'aide d'un camion souffleur, directement dans un silo de stockage aménagé. La livraison est effectuée en un seul point, celui indiqué sur le bon de livraison.

Le respect des modalités suivantes garantira à l'acheteur une livraison de qualité en termes de service et de produit.

➤ Accès au point de déchargement :

Les voies d'accès jusqu'au point de livraison doivent être suffisamment dimensionnées et résistantes pour permettre le passage sans difficulté du camion. Le client est tenu de vérifier les caractéristiques des ouvrages d'art de son secteur en fonction des dimensions suivantes tout en tenant compte également des courbes et passages entre murs.

Caractéristiques du camion :	longueur	: 8,50 m
	Largeur	: 3,00 m hors tout ; 2,60 m carrosserie
	Hauteur	: 4 m
	Charge totale	: 26 tonnes

Remarque : pendant le déchargement, il est à prévoir une hauteur de 6 m (Attention aux lignes électriques, fils de téléphone, dépassés de toits, branches d'arbres et autres obstacles qui pourraient gêner la livraison).

Dordogne Granulés Bois n'acceptera aucune prise en charge pour détérioration de la voie d'accès ou du revêtement du lieu de livraison.

Le temps de déchargement du combustible pouvant être long (en fonction de la longueur du tuyau et de l'installation), le stationnement du véhicule ne doit pas se situer directement sur une voie publique ouverte à la circulation (sauf autorisation délivrée par les autorités compétentes).

Le camion doit pouvoir se trouver à 18 m maximum de la bouche de remplissage du silo, au-delà de cette longueur, Dordogne Granulés Bois ne garantit pas la qualité du produit et ne livre pas sans une décharge écrite de la main du client. La longueur prise en compte est la longueur effective au moment de la livraison et non la longueur estimée par le client.

Les livraisons sont fixées à la demi-journée, aucun dédommagement ne sera accordé en cas de retard du chauffeur.

LE STOCKAGE

Le silo de stockage doit avoir une capacité minimale de 3 tonnes soit 5m³ de volume utile environ 7m³ au total.

Les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour contenir le produit lors du déchargement et du stockage (exemple : ne pas utiliser le béton cellulaire, les plaques de plâtre).

Prévoir deux bouches avec un raccord pompier de DN 100mm (intérieur) avec un écartement minimum de 50cm, dont une servira d'échappement. Elles doivent être placées sur la partie haute du silo orienté vers l'extérieur du bâtiment.

Prévoir un filtre sur une des bouches pour éviter la poussière, en cas d'absence, Dordogne Granulés Bois ne pourra être tenu responsable de la poussière créée durant la livraison.

Le silo ou la réserve doit être parfaitement étanche à la poussière, afin qu'elle s'évacue par le filtre.

Le silo doit être équipé d'un tapis de protection d'impact, disposé en face des bouches de remplissage à un minimum de 25cm du mur au fond (hors silo textile)

La présence d'une trappe de visite est obligatoire. Elle devrait être formée à l'intérieur de planches amovibles de haut en bas au fur et à mesure de la baisse du niveau du granulé. À l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo.

Attention, l'échappement est très important car en cas d'inexistence ou d'obturation de celui-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et risque d'endommager le silo.

Le raccord pompier du tuyau de remplissage doit être facilement accessible par le chauffeur livreur ; il doit se trouver à un maximum de 2 mètres de hauteur. Si présence de coudes : grand rayon de courbure obligatoire.

La quantité commandée :

Le volume occupé par une tonne de granulés est d'environ 1,5 m³.

La quantité minimum livrée en vrac est de 3 tonnes sauf accord contraire avec Dordogne Granulés Bois et préalable à la livraison

Le client estime le volume de stockage de son silo et fixe une quantité qui sera livrée et facturées en intégralité. Si l'estimation de cette quantité est erronée, aucun rabais ni retour de marchandise ne seront accordés. Le granulé est pesé au départ du camion sur un pont-basculé homologué. Le ticket de pesée correspondant est joint au bon de livraison donné au client.

Le tarif :

Le tarif unitaire est fixé en accord avec le client lors de la prise de commande, en fonction de la quantité commandée.

LA LIVRAISON

Lors du déchargement, la chaudière doit être impérativement arrêtée. Si le silo est enterré, il doit être dépressurisé.

Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour pouvoir réaliser vos livraisons de granulés de bois dans de bonnes conditions. En cas de doute, vous pouvez contacter votre transporteur afin qu'il puisse vous donner des informations complémentaires pour votre installation. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions, et nos chauffeurs ont pour consigne de renoncer à la livraison en cas de non-conformité.

Le non respect des impératifs du cahier des charges nous relèvera complètement de nos responsabilités, concernant la détérioration des voies d'accès, du silo ou des granulés. En cas de déplacement du camion et d'impossibilité de livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté, le port sera facturé.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez nous au 05 53 04 18 51

Nom et adresse du client :

Signature du client

(précédée de « Lu et approuvé »)